

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « VAL EXPRESS »

Siège Abidjan, Cocody, RIVIERA M'POUTO CITE CIAD,  
Lot 175, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VAL EXPRESS »

Objet : Le nettoyage de locaux, sites et espaces verts, la colette, le transport et la distribution de courriers et de colis divers, diplomatique à l'interne et à l'international, la fourniture, l'installation et la maintenance de système thermique (froid, chauffage), Diverses prestations et services, La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA M'POUTO CITE  
CIAD, Lot 175, Ilot 10

Dirigeant(s) Mlle ZAMBLE VALERIE CARINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00792 du 24/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05972/GTCA/RC/2023 du 24/01/2023

